

Questions orales

Si le gouvernement n'est pas d'accord avec les provinces—elles affirment que la taxe sur les produits et services va entraîner la perte de 400 000 emplois—pourquoi ne dépose-t-il pas ses études sur les conséquences de la taxe? D'après lui, combien d'emplois perdrons-nous à cause de la TPS? Dites-nous la vérité.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, je peux dire à mon ami que les chômeurs de 1984 qui ont un emploi aujourd'hui sont beaucoup plus heureux que du temps des libéraux où la stagnation économique, le chômage élevé et l'inflation galopante créaient le désespoir partout au Canada. La situation a changé. Parlez-en aux jeunes: leur taux de chômage a baissé de 7 ou 8 p. 100 depuis quatre ou cinq ans.

Les chiffres ne mentent pas. L'économie est florissante. Quand le ministre des Finances a annoncé son programme de relance économique en 1984, le chef du député prédisait que nous perdriions de 125 000 à 150 000 emplois. Les députés de l'opposition se trompaient dans ce temps-là et ils se trompent encore aujourd'hui.

* * *

VIA RAIL

M. Joe Fontana (London—Est): Monsieur le Président, seul ce gouvernement-ci est capable de s'attribuer le mérite d'une relance qui est due à la conjoncture mondiale.

Ma question s'adresse au ministre des Transports. En Ontario, les services de VIA sont utilisés et appuyés surtout par le secteur du tourisme, les entreprises et les travailleurs, sans parler des personnes âgées, des étudiants et des voyageurs. Ils sont essentiels pour l'économie de la province et du Canada tout entier.

Les dirigeants municipaux, le Comité des transports, les premiers ministres des provinces et des millions de Canadiens ont réclamé un moratoire. Le ministre sait qu'un moratoire d'un an ne coûtera pas des centaines de millions de dollars, comme il vient de le prétendre, si on n'est pas obligé de mettre des employés à pied.

• (1140)

Je répète ma question: le ministre va-t-il se réveiller, voir la lumière, écouter la population et décréter ce moratoire?

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, je voudrais dire tout d'abord que le train continuera de circuler en Ontario et dans toutes les autres provinces,

sauf à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard. Nous aurons des services voyageurs partout au Canada.

Je sais que les Canadiens veulent conserver le train, mais ils ont également convenu ces cinq dernières années que, pour une fois, nous devons gérer le pays en ne dépensant que l'argent dont nous disposons. Nous n'hypothéquons pas notre argent pour 25 ans, comme on l'a fait auparavant. Nous ne voulons pas vivre au-dessus de nos moyens.

Je veux gérer le système des transports de façon à pouvoir envisager tous les modes de transport. À cette fin, nous devons prévoir des compressions là où elles sont nécessaires, pour que le pays possède un service équilibré, équitable, bon et efficace.

[Français]

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports. Ce dernier réalise-t-il que sa décision, et celle de son gouvernement, peuvent entraîner la perte de 10 000 emplois dans la province de Québec? Pourquoi continue-t-il à dire non, non seulement au premier ministre du Québec, au maire de Montréal, aux maires de Québec, l'ancien et le nouveau maire de Québec, à dire non au maire de Trois-Rivières, à des conseils municipaux de quelque 300 villes et municipalités du Québec, y compris la ville de Chicoutimi représentée par le président du caucus du Québec, et également à dire non au Front commun des syndicats du rail—FTQ, qui veulent un moratoire d'un an? Est-ce que le ministre est prêt à mettre sa crédibilité comme ministre des Transports en jeu et à continuer à s'obstiner à dire non à tous ces gens qui demandent un moratoire d'un an?

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, tout d'abord, je veux bien comprendre que mon collègue ne veut pas nécessairement soulever des épouvantails, mais quand on parle de 10 000 emplois à Montréal, c'est absolument faux. . .

M. Ouellet: Dans la province de Québec.

M. Bouchard (Roberval): . . . dans la province de Québec, mais mon collègue sait très bien, puisqu'il est de Montréal, que 95 p. 100 des emplois dans le rail, au Québec, sont à Montréal. Alors, dire «au Québec» ou «à Montréal», monsieur le Président, c'est faux. Nous avons donné des chiffres précis. Ce sont 962 emplois qui seront abandonnés à Montréal, mais avec toutes les ressources des conventions collectives que mon collègue connaît très bien. Et, deuxièmement, autant au Québec qu'ailleurs, autant pour le premier ministre du Québec que pour le premier ministre de l'Ontario, aussi bien pour le maire de Montréal que pour le maire de Toronto, aucune de ces personnes, dans leurs interventions, n'a été en mesure de dire au gouvernement fédéral qu'ils étaient en